

Noch weiter an den Rand gedrängt

Eine Reportage von Nadja Dumouchel

Seit September 2004 dürfen in Frankreich keine religiösen Symbole mehr an den Schulen getragen werden. Muslimische Mädchen, die das Kopftuch nicht ablegen wollen, haben nicht viele Möglichkeiten, ihre Schulausbildung weiterzuführen, da die französische Regierung kaum für Alternativen gesorgt hat. Eines dieser Mädchen ist Leyla, die auf eine private Schule in Straßburg wechseln musste, um ihr Kopftuch behalten zu können.

Leylas Händedruck ist zart und von einem schüchternen Lächeln begleitet. Sie hat große schwarze Augen und ein rundes freundliches Gesicht. Sie spricht mit leichtem arabischen Akzent, dem Ton der Straßburger Außenviertel. Die 14-Jährige ist modisch gekleidet, sie trägt einen langen Jeansrock, eine schwarze Jacke mit passendem Schal. Ihre Haare sind mit einem Kopftuch bedeckt, dem religiösen Zeichen, das ihr in den letzten Monaten so viele Probleme bereitet hat.

Erst drei Wochen nach Anfang des Schuljahres ist sie in die Waldorfschule gekommen. Wenn sie davon erzählt, was vorher war, bekommt ihr sonst immer lächelndes Gesicht kleine Sorgenfalten auf der Stirn: Am ersten Schultag geht sie wie gewohnt zu ihrem Gymnasium Jacques Twinger. An der Schulschranke wird sie aufgefordert, wie das Gesetz vom 15. März 2004 es vorschreibt, ihr Kopftuch abzunehmen, sich »zu öffnen«, wie sie sagt. Nach diesem Gesetz dürfen seit Beginn des Schuljahres keine »auffälligen« religiösen Zeichen an Schulen getragen werden. Leyla sieht den Befehl nicht ein, »schließlich ist es meine Religion«, sagt sie. Der Direktor der Schule bringt Leyla mit ein paar anderen Verwei-



Encore plus marginalisées

Un reportage de Nadja Dumouchel, traduit par Fabienne Reynaud

Depuis septembre 2004 en France, aucun symbole religieux n'est toléré dans les établissements scolaires. Les jeunes filles musulmanes qui ne souhaitent pas enlever le voile n'ont pas beaucoup de possibilités pour continuer à suivre une scolarité, le gouvernement français ne s'étant préoccupé d'aucune alternative. Une de ces adolescentes est Leyla, qui dut changer d'école pour un établissement privé de Strasbourg, afin de pouvoir conserver son voile.

La poignée de main de Leyla est douce, et accompagnée d'un timide sourire. La jeune fille a de grands yeux noirs, un visage poupin et avenant. Elle s'exprime avec un léger accent arabe, a l'intonation d'une banlieue de Strasbourg. Âgée de 14 ans, elle est vêtue à la mode, parée d'une longue jupe en jean surmontée d'une veste noire assortie à son foulard. Ses cheveux sont couverts d'un voile, le signe religieux qui lui a causé tant de problèmes ces derniers mois.

C'est seulement trois semaines après le début de l'année scolaire qu'elle est arrivée à l'Ecole Steiner. Lorsqu'elle relate ce qui s'est passé au début de l'année, de minces rides d'angoisse apparaissent sur le front de son visage sinon toujours souriant. Le jour de la rentrée scolaire, elle se rend, comme d'habitude, à son collège Jacques Twinger. A l'entrée, elle est priée d'enlever son voile, comme le prévoit la loi du 15 mars 2004, et de « s'ouvrir », tel qu'elle le dit elle-même. D'après cette loi, en application depuis la rentrée, les signes religieux « ostensibles » ne doivent pas être portés à l'école. Leyla ne se plie pas à l'injonction, « il s'agit tout compte fait de ma religion », explique-t-elle. Le directeur de l'établissement l'amène, ainsi que

1 gerinnen in ein anderes Zimmer als den Rest
ihrer Klasse. Die ersten Tage sind hart für die 14-
jährige, sie ist von ihren Freundinnen getrennt
und muss ohne Hilfe Schulaufgaben abarbeiten.
5 Mehrere Mädchen geben nach einiger Zeit auf
und nehmen ihr Kopftuch ab. Zum Schluss blei-
ben vier übrig. Leyla und ihre Kusine gehen jetzt
beide zur *Waldorfschule*, die Dritte auf eine mus-
10 limische Schule mit Internat nach Belgien und
die Vierte nimmt Fernunterricht (*CNED, Centre
National d'Enseignement à Distance*).

Was Leyla und die anderen Mädchen ihrer
15 Schule erlebt haben, passierte auch vielen ande-
ren muslimischen Schülerinnen in Straßburg, im
Elsass und in ganz Frankreich. Laut der Straß-
burger Anwältin Nohra Boukara war es »illegal
und ungerechtfertigt«, die Mädchen auszuschlie-
20 ßen und zu isolieren, bevor sie offiziell vor einen
Disziplinarrat (*conseil de discipline*) des Straß-
burger Rektorats kamen. Um die Musliminnen
in ihrer schwierigen Situation nicht alleine zu
lassen, gründeten Schülerinnen mit und ohne
25 Kopftuch, Eltern, ehemalige Lehrer, Akademiker,
Linke sowie Gewerkschafter im Januar 2004 das
Kollektiv *Eine Schule für Alle (Une Ecole pour Tous
et Toutes)*. Ihr Ziel ist, das »kolonialistische und
rassistische« Gesetz abzuschaffen.

30 Den Mädchen, die sich für das Kopftuch
entschieden haben, bleibt oft nichts ande-
res übrig, als Fernunterricht zu nehmen. Die
französische Regierung hat für keine Alternati-
35 ven gesorgt und erlaubt keine muslimischen
Schulen. Und Privatschulen sind teuer. Nur an
der *Waldorfschule* richten sich die Gebühren
nach dem Einkommen der Eltern. Aber die
Waldorfpädagogik ist nicht jedermanns Sache.
40 Mitarbeiter von *Eine Schule für Alle* helfen den
Mädchen, die Fernunterricht nehmen, ehren-
amtlich bei den Schulaufgaben. Sie haben auch
das Geld für Anwälte zusammen bekommen,
45 die mit den Mädchen zu den Disziplinarräten
des Rektorats gegangen sind, als sie offiziell
von der Schule geschmissen wurden. Willy

quelques autres récalcitrantes, dans une pièce à
l'écart du reste de la classe. Les premiers jours
sont durs pour la jeune fille de quatorze ans, elle
est séparée de ses amis et doit accomplir ses de-
5 voirs scolaires sans aucune aide. Plusieurs élèves
cèdent après quelques temps et retirent leur voile.
Il en reste finalement quatre. Leyla et sa cousine
vont maintenant toutes les deux à l'*Ecole Steiner*,
la troisième écolière dans une école musulmane
10 avec internat en Belgique, et la quatrième suit des
cours à distance par le *CNED*.

Ce qui est arrivé à Leyla et aux autres jeunes
filles de son école est également survenu à de
15 nombreuses autres élèves musulmanes à Stras-
bourg, en Alsace et dans toute la France. Selon
l'avocate strasbourgeoise Nohra Boukara, il
était « illégal et injustifié » d'exclure et d'iso-
20 ler les jeunes filles avant qu'elles ne passent
officiellement devant un conseil de discipline
du rectorat strasbourgeois. Afin de ne pas lais-
ser les musulmanes seules dans cette situation
difficile, des élèves avec ou sans voile, des pa-
25 rents, d'anciens enseignants, des universitaires,
des personnes de gauche ainsi que des syndica-
listes fondèrent en 2004 le collectif *Une Ecole
pour Tous et Toutes*. Son objectif est de mettre à
bas cette loi « coloniale et raciste ».

30 Il ne reste souvent pas d'autre choix aux jeu-
nes filles qui ont opté pour le voile que celui
de suivre les cours par correspondance. Le gou-
vernement français n'a aménagé aucune alter-
35 native et n'autorise pas les écoles musulmanes.
De surcroît, les écoles privées sont onéreuses.
Ce n'est qu'à l'*Ecole Steiner* que les frais d'ins-
cription s'établissent en fonction du revenu des
parents. Toutefois, la pédagogie de cet établisse-
40 ment n'est pas du goût de tout le monde. Les
collaborateurs de *Une école pour Tous et Toutes*
aident bénévolement les collégiennes apprenant
par correspondance à faire leurs devoirs. Elles
45 ont également bénéficié d'argent pour financer
des avocats qui ont accompagné les jeunes filles
au conseil de discipline du rectorat, lorsqu'elles

1 Beauvallet, Soziologe und Mitglied bei *Eine Schule für Alle*, sagt, »diejenigen, die Unterstützung beim Kollektiv gesucht haben, fühlen sich gebrandmarkt und von der Gesellschaft ausgeschlossen«. Seiner Meinung nach werden die Mädchen, die ihr Kopftuch behalten wollen, entsozialisiert und erniedrigenden Situationen ausgesetzt. Zum Beispiel wurde in 10 einer Mensa einer Studentin von der Kassiererin das Essen verweigert, weil sie ein Kopftuch trug, obwohl das Gesetz die Universitäten nicht betrifft.

15 Auf die Frage, ob das Gesetz nicht auch eine Befreiung für Mädchen sein kann, denen das Kopftuch von ihren Familien aufgezwungen wird, antwortet Beauvallet: »Es kann sein, dass manche zum Kopftuchtragen gezwungen werden. 20 Aber dann ist es doch eine falsche Logik, gerade diese Mädchen von der Schule zu werfen. Denn radikal-islamische Väter werden sich ganz bestimmt nicht davon abschrecken lassen und ihren Töchtern plötzlich erlauben, das Kopftuch abzunehmen.«. Die meisten tragen seiner Meinung nach das Kopftuch freiwillig. Die Musliminnen im Kollektiv seien mündig und hätten selbst beschlossen, es zu behalten.

30 Auch Leyla sagt, dass sie sich selber für das Tragen des Kopftuchs entschieden hat. Für sie hat es eine religiöse und kulturelle Bedeutung. »Es ist ein Weg, meine Religiosität zu entwickeln«, sagt sie. »Meine Eltern sind glücklich darüber, dass ich das Kopftuch behalten kann. Aber ich bin diejenige, die das Kopftuch tragen muss, also ist es meine Meinung, die zählt.« Leyla sagt, sie fühle sich in der neuen Schule integriert und höre keine Kommentare über das Kopftuch. 40 Die neuen kunst- und musikorientierten Fächer der *Waldorfschule* gefallen ihr gut, »das ist mal was anderes«. Aber trotzdem ist sie traurig darüber, durch dieses Gesetz zum Schulwechsel gezwungen worden zu sein. Nicht wegen der neuen Schule, »sondern weil ich von meinen Freundinnen getrennt wurde«, sagt sie.

furent officiellement exclus de l'école. Willy Beauvallet, sociologue et membre de *Une Ecole pour Tous et Toutes* s'exprime ainsi : « Celles qui ont cherché un soutien auprès du collectif se sentent particulièrement stigmatisées et marginalisées ». D'après lui, les collégiennes qui ont choisi de conserver leur voile sont désocialisées et exposées à des situations humiliantes. Ainsi dans un restaurant universitaire, une étudiante 10 s'est vue refusée l'encaissement de son repas au motif qu'elle portait un voile, alors que la loi ne s'applique pas dans les universités.

A la question de savoir si la loi ne pourrait pas 15 également être une libération pour des jeunes filles obligées par leur famille de porter le voile, Beauvallet répond : « Il est possible que certaines soient contraintes à porter le voile. Il est alors absurde d'exclure de l'école 20 précisément ces personnes. Car des pères de famille aux tendances islamiques radicales ne vont sûrement pas se laisser dissuader et permettre subitement à leurs filles d'ôter le voile ». D'après lui, la plupart porte le voile de 25 son plein gré. Les musulmanes au sein du collectif sont majeures et auraient elles-mêmes décidé de le conserver.

Leyla dit aussi qu'elle s'est personnellement 30 décidée pour le port du voile. Il possède, à ses yeux, une signification religieuse et culturelle. « C'est un moyen de développer ma religiosité », dit-elle. « Mes parents sont heureux que je puisse le garder. Mais c'est moi 35 qui doit porter le voile, c'est donc mon avis qui compte ». Leyla ajoute qu'elle se sent intégrée dans sa nouvelle école et n'entend aucun commentaire sur son couvre-chef. Les nouvelles matières artistiques dispensées dans la 40 nouvelle école lui plaisent : « C'est quelque chose de différent ». Elle est toutefois triste d'avoir été obligée de changer de collège à cause de cette loi ; pas à cause du nouvel éta- 45 blissement, « mais parce que j'ai été séparée de mes amies », dit-elle.

1 Ob die Zukunft Leyla und den anderen Mus-
liminnen eine weitere Entsozialisierung bringt,
bleibt offen. Die Anwältin Boukara meint, bald
werde vor Gericht über das Gesetz gestritten.
5 »Es muss eine juristisch ausgeglichene Lösung
gefunden werden, die die verschiedenen Inte-
ressen vereint«, fordert sie. Vielleicht werde
auch die europäische Konvention der Men-
schenrechte das Ihre dazutun, sagt sie. Der So-
ziologe Beauvallet hofft, dass die Arbeit von *Eine*
10 *Schule für alle* in vier oder fünf Jahren Früchte
tragen wird, und die Situation dann »weniger
dramatisch« aussehe.

15 Solange funktioniert die Integration von den Mäd-
chen mit Kopftuch aber noch im Kleinen. Leylas
nächster Unterricht ist der Oberstufenchor. Eine
Klassenkameradin nimmt sie an den Arm. Ki-
20 chernd gehen sie zusammen die Treppen runter.

Foto von Nadja Dumouchel

1 Il reste en suspens de savoir si l'avenir réserve
à Leyla et aux autres musulmanes une accen-
tuation de leur désocialisation. L'avocate Bou-
kara pense que la loi sera bientôt débattue dans
les prétoires. « On doit trouver une solution
5 juridique équilibrée, qui contente les différents
intérêts », soutient-elle. Elle ajoute que la Con-
vention européenne des droits de l'homme aura
peut-être aussi son rôle à jouer. Le sociologue
10 Beauvallet espère que le travail de *Une Ecole*
pour Tous et Toutes portera ses fruits dans qua-
tre ou cinq ans et que la situation sera alors «
moins dramatique ».

15 Jusque là l'intégration des jeunes filles fonctionne
dans le quotidien. Du moins pour Leyla. Son pro-
chain cours est la chorale du second cycle. Une
camarade de classe la prend par le bras. Riant sous
20 cape, elles descendent ensemble les escaliers.

Photo de Nadja Dumouchel

Notizen

Notes